

Les aides financières pour économiser, infiltrer l'eau et sécuriser l'alimentation en eau potable

PLAN DE RÉSILIENCE EAU Loire-Bretagne



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

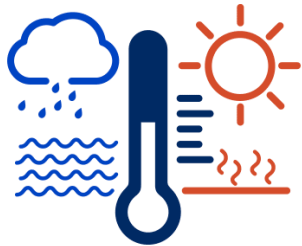
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Plan de résilience 2023-2024 du bassin Loire-Bretagne



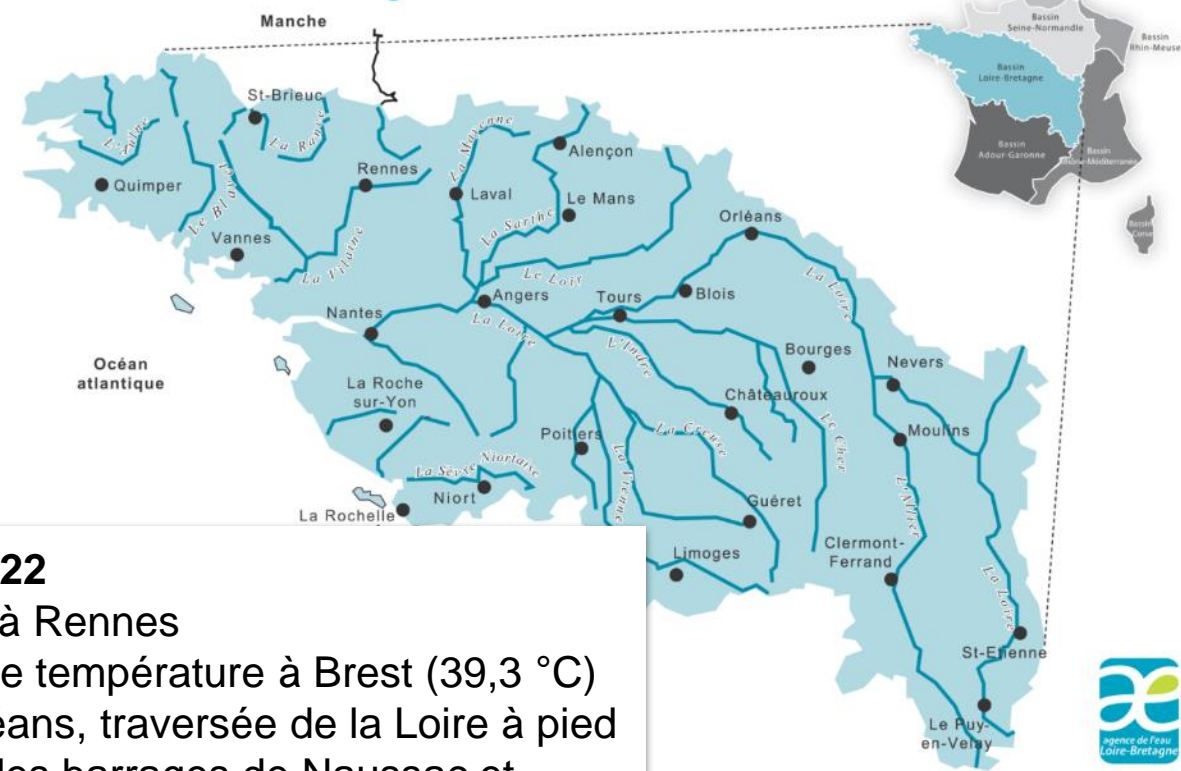
Plan de résilience changement climatique sur le bassin LB



- 20 % à - 40 %
de recharge de
nappe*

- 10 % à - 40 %
débits moyens
des CE*

Le bassin Loire-Bretagne



Faits marquants – été 2022

- 3 juin, des inondations à Rennes
- 18 juillet, des records de température à Brest (39,3 °C)
- en août, à Tours et Orléans, traversée de la Loire à pied
- en août : remplissage des barrages de Naussac et Villerest = 40 et 43%
- 25 août 2022 : la sécheresse concerne la totalité des départements
- été 2022 : mesures exceptionnelles AEP pour près de 1,8 millions d'habitants sur le bassin

*Source : Données issues de l'étude Explore 70 (projections d'ici 2070/ période 1979-2005) et ICC hydroqual

Et pour 2023 ?

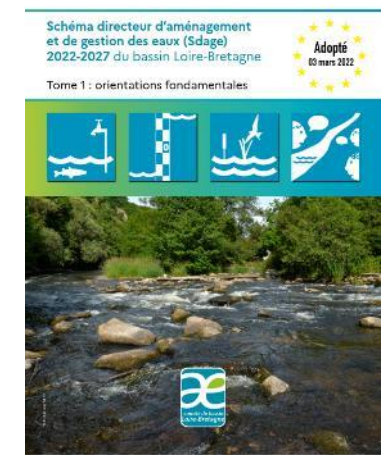


Le 11e programme d'intervention révisé à mi-parcours

Un programme révisé à mi-parcours pour prendre en **compte le nouveau Sdage 2022-2027**

Une révision centrée sur **la stratégie d'action en matière de gestion quantitative de l'eau et d'adaptation au changement climatique** pour les années 2022-2024 autour de 5 leviers d'actions :

- Résilience des milieux : solutions fondées sur la nature
- Sobriété des usages
- Partage des prélèvements en eau entre les différents usages
- Retour à l'équilibre pour les masses d'eau en déficit
- Sécurisation de la distribution en eau potable





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le 11e programme d'intervention révisé à mi-parcours



Un programme marqué par la mise en place de **mesures exceptionnelles** en réponse aux crises successives :

- **En 2021** en réponse aux conséquences économiques de la crise sanitaire : **plan de relance/plan de reprise**
- **En 2022** révision du programme, lancement du **premier plan de résilience gouvernemental** et hausse des coûts plafond
- **En 2023** lancement du **plan de résilience 2023-2024** suite à la sécheresse 2022, mise en place du **fonds vert** pour accélérer la transition écologique

Actualités

Fonds vert et Plan de résilience

Fonds vert 2023 (Etat)

55 millions d'euros pour la renaturation et la biodiversité

3 axes d'intervention et 14 mesures finançables
en faveur de la transition écologique

Une gestion déconcentrée au niveau des préfets de
région et de département

Gestion des mesures renaturation en ville et stratégie
nationale biodiversité par l'agence de l'eau avec
délégation des crédits par les préfets de Région

DS nationale fonds vert

Plan de résilience 2023-2024 (Agence)

100 millions d'euros/an

5 leviers d'actions

Des modifications du 11^{ème} programme pour
accroître les interventions = augmentation et
bonification des taux, suppression de
certaines conditions d'éligibilité
(modification des fiches actions)

+

4 Appels à Projets ouverts du 1^{er} avril à fin
décembre 2023

DS Agence



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Plan de résilience

Lancement d'un plan de résilience 2023-2024



- ⇒ Dans le prolongement de la révision du 11^e programme et de la **sécheresse** 2022 révélateur du **dérèglement climatique** : nécessité d'accélérer les actions à entreprendre pour anticiper la situation future.
- ⇒ Dans ce contexte, lancement d'un **plan de résilience du bassin Loire-Bretagne 2023-2024** pour amplifier l'action de transition écologique
- ⇒ Il comporte deux volets :
- **un volet stratégique** avec le retour d'expérience de la sécheresse 2022 et l'actualisation du plan d'adaptation au CC
 - **un volet opérationnel** rappelant les actions d'ores et déjà mobilisables dans le 11^e programme d'intervention et les propositions permettant d'accroître les actions en faveur de la résilience autour de **5 leviers d'action**



Levier 1	résilience des écosystèmes aquatiques et marins
Levier 2	Sobriété des usages
Levier 3	Partage des prélèvements en eau
Levier 4	Retour à l'équilibre des secteurs en déficit
Levier 5	Sécurisation de l'alimentation en eau potable



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan de résilience

Lancement d'un plan de résilience 2023-2024



- ⇒ Ce plan de résilience est conçu pour **accroître les interventions** en faveur des territoires en :
- Relevant certains taux d'aide du 11^e programme en vigueur
 - Ajoutant des aides,
 - Lançant des appels à projets en faveur de la résilience des territoires,
 - Proposant un dispositif spécifique « sur mesure » pour accompagner les collectivités qui se sont trouvées en rupture d'alimentation en eau potable.
- ⇒ **4 appels à projets** ouverts du **1^{er} avril au 31 décembre** pour
- la renaturation des villes et villages,
 - La sobriété des collectivités et des entreprises,
 - la reconquête de la biodiversité,
 - le remplacement des conduites d'eau potable fuyardes.

Des mesures qui s'inscrivent pleinement dans les objectifs du plan eau pour une gestion résiliente et concertée de l'eau

100 millions € supplémentaires dès 2023

Plan de résilience volet opérationnel

Résilience des milieux

Accélérer la restauration
des milieux humides

Gestion des eaux pluviales
intégrée à l'urbanisme
durable

Déploiement des
pratiques agro-
écologiques

Sobriété des usages

Réduction des
consommations par la
recherche de baisse de la
dépendance à l'eau

Réduire les fuites
dans les réseaux
d'eau potable

Partage de la ressource

Assurer un dialogue et
une concertation sur
les territoires

Améliorer la
connaissance dans le
cadre du changement
climatique

Lancer les études
stratégiques sur le
bassin Loire-
Bretagne

Sécurisation AEP

Élaborer ou réviser des
schémas
départementaux
d'alimentation en eau
potable

Accompagner les
collectivités (difficultés
AEP) = mise en œuvre
d'un accord de
résilience

Plan de résilience Communication

3 webinaires les 11 et 12 mai à destination des bénéficiaires format court 1h30

- **Entreprises**, leviers 1 résilience des milieux et 2 sobriété
- **Collectivités, gestionnaires d'espaces** (parcs, conservatoires,..) : levier 1 résilience des milieux
- **Collectivités** : leviers 1 résilience des milieux (infiltration), 2 sobriété et 3 sécurisation de l'alimentation en eau potable





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Levier 1

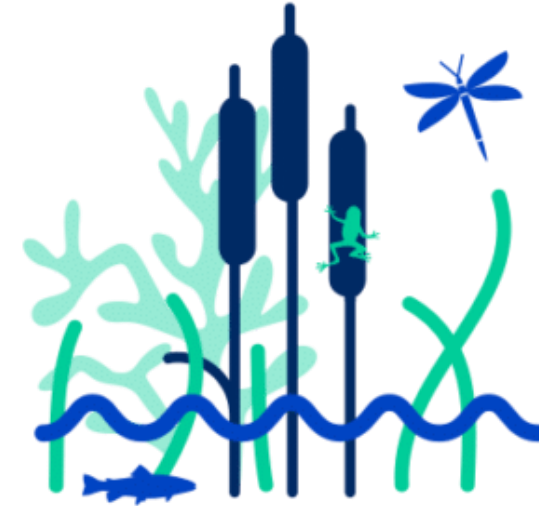
Résilience des milieux

AAP Renaturation des villes et des villages



Résilience des milieux

- Amélioration du fonctionnement des milieux aquatiques (restauration de zones humides ou de la morphologie des cours d'eau)
- **Gestion des eaux pluviales intégrée à l'urbanisme durable** via la mise en place de techniques végétalisées
- Déploiement des pratiques agro-écologiques



**ENJEU PARTICULIER
EN ZONE URBANISÉE**

S'adapter au changement climatique en zone urbanisée



... protéger l'eau et reconquérir la biodiversité

→ Gérer les eaux pluviales





Appel à projets renaturation des villes et des villages



Objectifs et moyens à l'échelle du bassin Loire Bretagne

- Accompagner **100 projets** de gestion alternative des eaux pluviales
- Déconnecter **250 000 m²** de surface imperméable
- Enveloppe de **20M d'€**
- **Jusqu'à fin 2023**

Bénéficiaires potentiels et territoires visés

- Maîtres d'ouvrages privés et publics
- Secteurs urbanisés du bassin Loire-Bretagne





Appel à projets renaturation des villes et des villages



Travaux éligibles :

Etudes, travaux, animation, sensibilisation en faveur de :

- La **déconnexion des eaux pluviales** et leur gestion par **infiltration** sur aménagements majoritairement végétalisés sur **secteurs urbanisés** du bassin Loire-Bretagne
- De la restauration des **cours d'eau** et des **zones humides en zone urbanisée**

Appel à
projets

Renaturer villes
et villages

PLAN DE RÉSILIENCE
EAU Loire-Bretagne



Appel à projets renaturation des villes et des villages



Modalités nouvelles par rapport au 11^e programme :

- **Taux d'aide de 70% à 80% pour collectivités en ZRR et PE** (contre 50% via P11)
- **Eaux pluviales : montant plafond = 110 €/m²** (contre 33 à 110 €/m² via P11) **sans condition liée à l'existence d'un enjeu pollution avéré**
- **Cours d'eau / zones humides : aides sans condition liée à l'existence d'un contrat territorial + plafonnement des dépenses annexes au montant des travaux de restauration**





Les solutions fondées sur la nature dans les zones urbanisées

Appel à projets renaturation des villes et des
villages



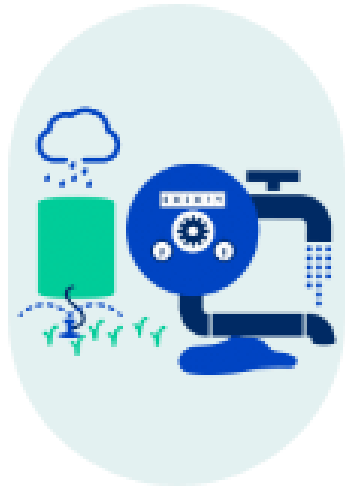
Un exemple en image : https://youtu.be/Oh5yjLI_MnU





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Levier 2

Sobriété des usages





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Sobriété des
usages



Levier n°2

Sobriété des usages sur tout le bassin



Etape préalable à toute autre action,
dans un contexte de moindre disponibilité de la ressource :

**Réduction des consommations pour tous les usages
par la recherche d'une moindre dépendance à l'eau**

Actions encouragées sur tout le bassin,
**en priorité dans les secteurs où la ressource est déficitaire
en particulier**

- zone de répartition des eaux (ZRE)
- îles non sécurisées par le continent





Sobriété des
usages



Exemple d'actions visées :

- **Changement** de process ou de pratique, innovation
- **Recyclage** des eaux de process ou des effluents après traitement pour ses propres usages (collectivités ou activités économiques)
- **Utilisation** des eaux de pluie (de toitures et de sites de production) en remplacement de prélèvements existants



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Sobriété des
usages



Levier n°2

Sobriété des usages sur tout le bassin



Les actions d'accompagnement dans le cadre du 11^{ème} programme :

- **Réduction des consommations** en eau partout et pour tous les usages
- Réduction des prélèvements en eau des exploitations agricoles grâce à la récupération des eaux de pluie de toiture, dans le cadre du PSN
- Finalisation de la mise en place de la gestion patrimoniale des réseaux de distribution d'eau potable pour mieux récupérer les fuites et cibler les programmes de remplacement des canalisations fuyardes





Sobriété des
usages



Levier n°2

Sobriété des usages sur tout le bassin

Pour aller plus loin :

- **2 appels à projets :**
 1. Sobriété des usages, réduire la dépendance à l'eau
 2. Réduire les fuites d'eau dans les canalisations d'eau potable



- **Renforcement des aides** pour finaliser la mise en place de la **gestion patrimoniale des réseaux** de distribution d'eau potable des collectivités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence de l'eau
Loire-Bretagne



Appel à
projets

Économiser
l'eau

PLAN DE RÉSILIENCE
EAU Loire-Bretagne

Appel à projets sobriété des usages Réduire la dépendance à l'eau

Démarches individuelles ou opérations collectives qui visent à
réduire les consommations en eau

**Etudes, équipements y compris auprès des particuliers, travaux
d'économie d'eau, animation, sensibilisation et communication,**

**Maîtres d'ouvrage publics ou privés non agricoles
70% (80% en zone de répartition des eaux)**



30 M €



**+ 200 projets individuels ou collectifs
3 M m³ d'eau économisés**





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Appel à projets sobriété des usages Réduire la dépendance à l'eau



Quelques conditions simples pour un dispositif lisible

- ✓ Des aides pour la mise en place du **radio ou télérelevé des compteurs** ou aux **particuliers** conditionnées à la mise en place d'une **opération collective portée par une collectivité**
- ✓ **Prix minimum du service public d'eau potable et mise en place d'une tarification non dégressive → condition d'éligibilité**
- ✓ Un coût de référence de **20 € / m³** économisé à partir duquel une analyse gain-efficacité est demandée





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Appel à projets sobriété des usages Réduire la dépendance à l'eau



Exemple d'actions financées dans le cadre d'opérations collectives portées par une collectivité

- ✓ Des études, des équipements et des travaux d'**économie des consommations d'eau de la collectivité** (bâtiments publics, espaces verts, terrains de loisirs,...)
- ✓ Sensibilisation des **particuliers** et mise en place du télérelevé des compteurs
- ✓ Etude pour la mise en place d'une **tarification progressive ou saisonnière**
- ✓ Identification, sensibilisation et appui **des gros consommateurs** (PME, artisans, bailleurs sociaux,...)



Appel à projets sobriété des usages Réduire la dépendance à l'eau



Exemple d'actions collectives

Une démarche globale à l'échelle d'un EPCI (Auray Quiberon Terre Atlantique)

- ➔ Mise en service d'une REUT de la station d'épuration de Plouarnel pour l'irrigation d'un golf;
- ➔ En septembre 2023, sensibilisation et accompagnement des collectivités de l'EPCI pour mise en place d'actions de réduction des consommations en eau;
- ➔ Sensibilisation et aide auprès des particuliers pour mise en place d'actions de réduction des consommations en eau;
- ➔ Étude d'opportunité pour mise en place REUT sur les stations d'épuration du littoral



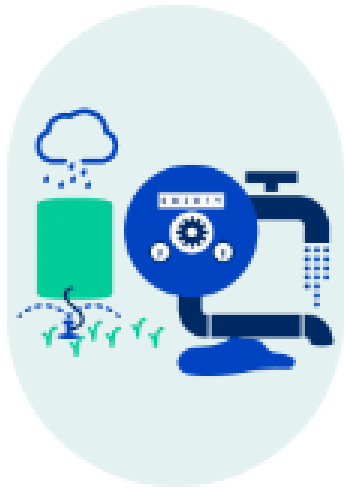


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence de l'eau
Loire-Bretagne



Appel à projets 

**Réduire
les fuites**

PLAN DE RÉSILIENCE
 EAU Loire-Bretagne

Appel à projets Réduire les fuites dans les réseaux d'eau potable



Sur le bassin Loire-Bretagne, **17% des volumes d'eau** prélevés pour l'alimentation en eau potable n'arrivent pas au robinet.

Les fuites de ces réseaux représentent **150 millions de m³ d'eau** soit la consommation annuelle de la population de la région Centre-Val de Loire (20% de la population du bassin Loire Bretagne).

Appel à projets

Réduire les fuites dans les réseaux d'eau potable

Objectif et moyens à l'échelle du bassin Loire Bretagne

- Remplacer **500 kilomètres** de conduites fuyardes
- Réduire les fuites de **2 millions de m³**
- Enveloppe d'aide de **40 millions d'€**
- **Jusque fin 2023**

Territoires visés

- Services publics d'eau potable des **collectivités**
 - **Zones de répartitions des eaux (ZRE)**
 - **Territoires déficitaires** du Sdage 2022-2027 (7B3)



Appel à projets

Réduire les fuites dans les réseaux d'eau potable

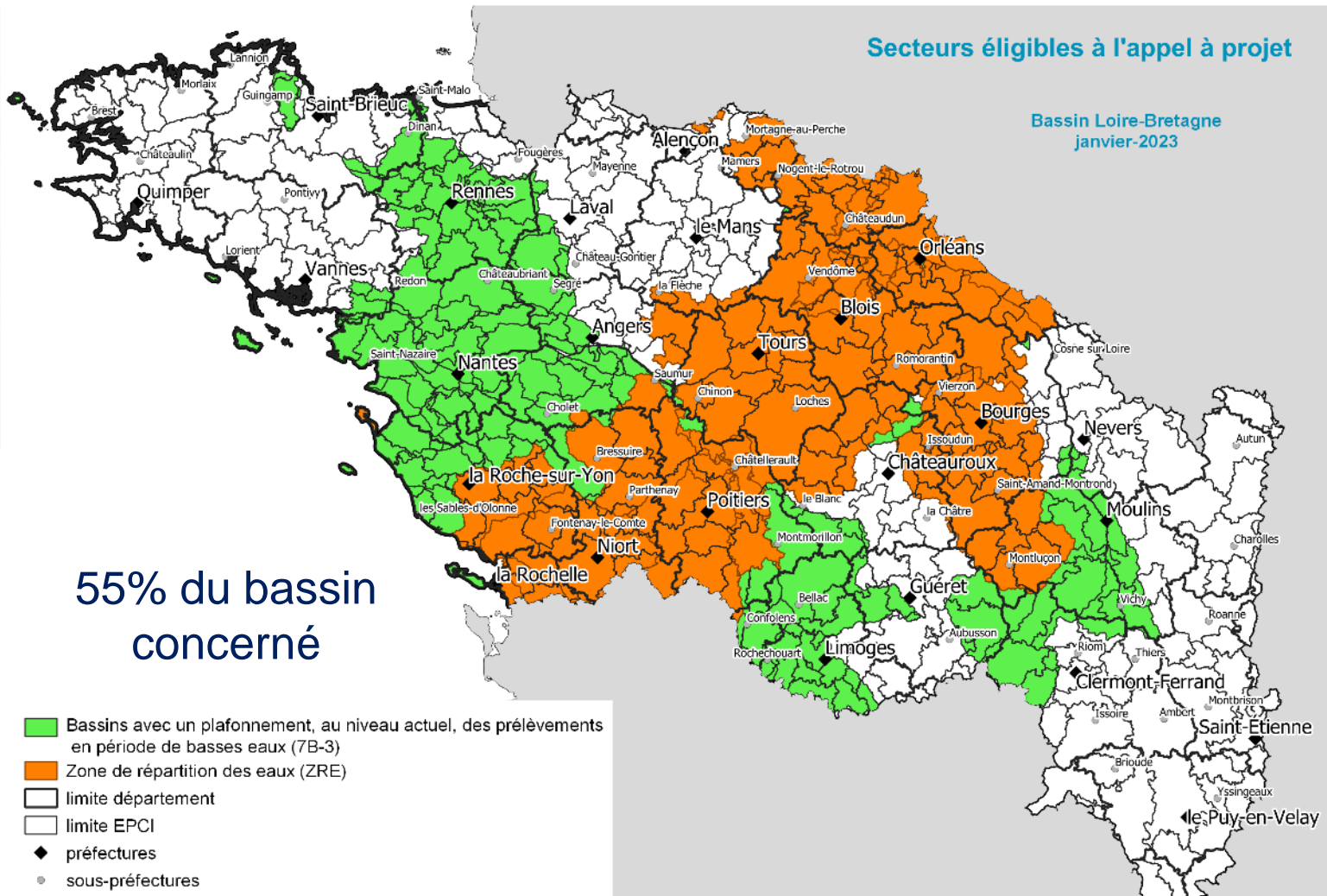
Opérations aidées :

- Travaux de **remplacement des conduites fuyardes** d'eau potable
- Actions de **communication et de sensibilisation** des usagers à la rareté de l'eau et à une meilleure utilisation de la ressource
- Plafonnement des aides :
 - **1 million d'euros** par maître d'ouvrage
 - Porté à **2,5 millions d'euros** pour les syndicats départementaux



Appel à projets

Réduire les fuites dans les réseaux d'eau potable



Taux de subvention :

→ 50% en zone de répartition des eaux

→ 20% sur les bassins où les prélèvements sont plafonnés au niveau actuel en basses eaux (7B-3 du Sdage)

Appel à projets

Réduire les fuites dans les réseaux d'eau potable

Les conditions

- Justification du caractère fuyard des canalisations à remplacer
- Estimation du volume des fuites d'eau supprimées
- Prix minimum du service public d'eau potable **1,20€ HT/m³/an** sur la base de 120m³
- Engagement pour :
 - Mise en place d'une **tarification non dégressive** par catégorie d'utilisateurs
 - **Renseignement de Sispea**





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Appel à projets Réduire les fuites dans les réseaux d'eau potable



Exemple du SIAEP de la Région de Sillé-le-Guillaume (72)



Appel à projets Réduire les fuites dans les réseaux d'eau potable

Exemple du SIAEP de la Région de Sillé-le-Guillaume (72)



Pays de la Loire

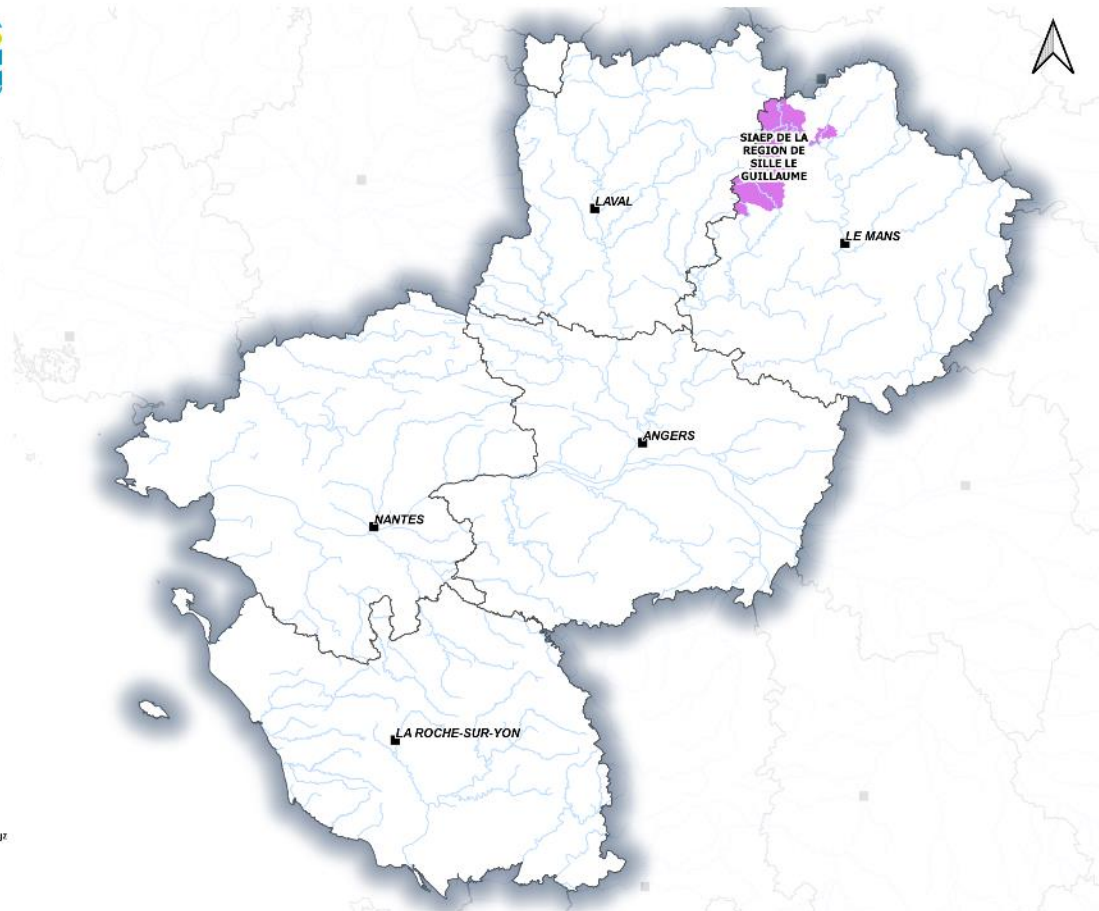
SIAEP de la région
de Sillé-le-
Guillaume

 Départements

Source :
- AELB
- SISPEA

BDCarto IGN - AELB - MLO
281047923 - pd_siaep_sille_guillaume.jpg

0 20 40 km

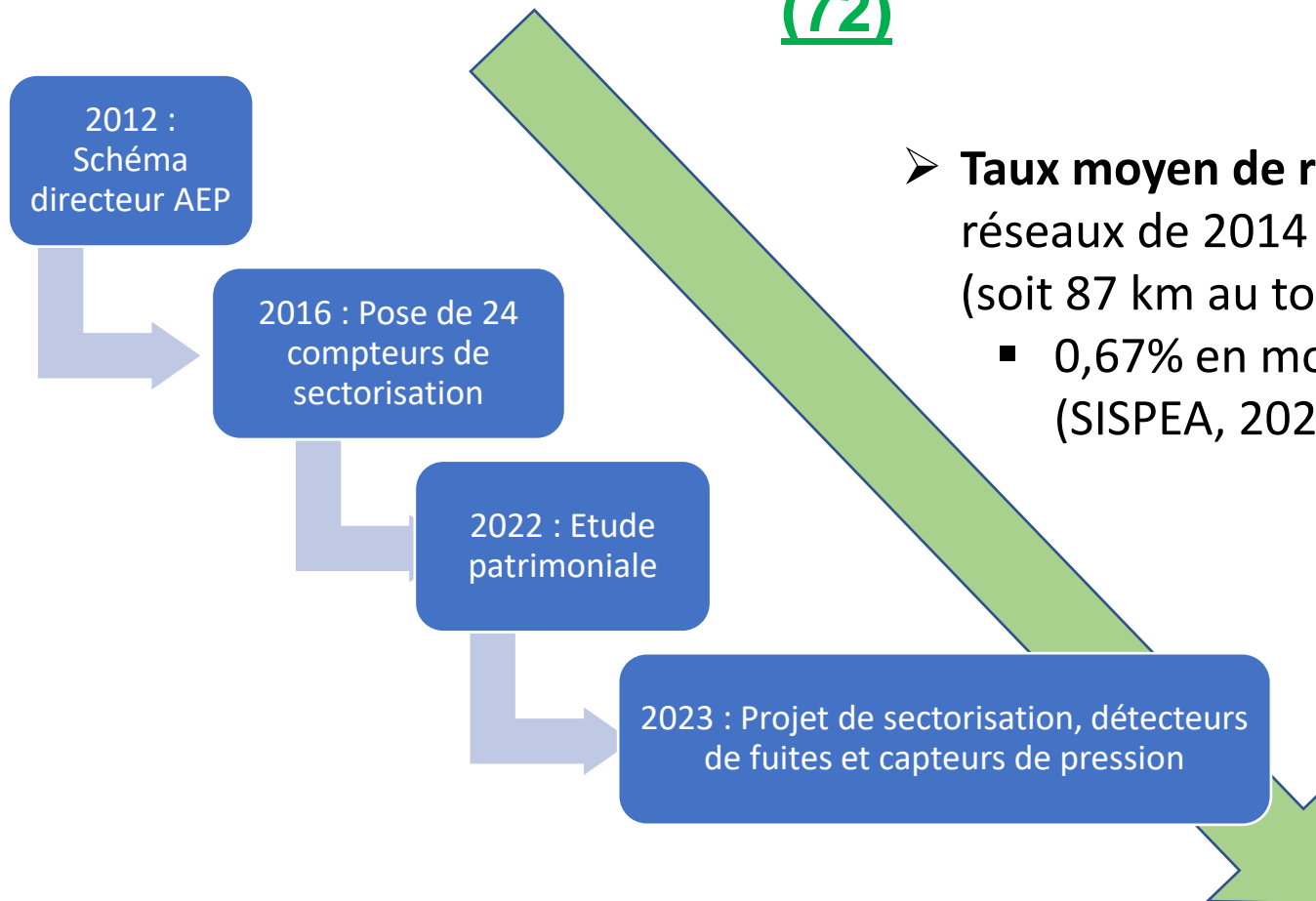


- 17 communes
- 7589 abonnés
- 5 captages dont 2 prioritaires
- 555 km de réseau (hors branchements)
- 1 460 170 m³ produits/an
- 19 ouvrages de stockage



Appel à projets Réduire les fuites dans les réseaux d'eau potable

Exemple du SIAEP de la Région de Sillé-le-Guillaume (72)



- **Taux moyen de renouvellement des réseaux de 2014 à 2022 : 1,8% par an** (soit 87 km au total).
 - 0,67% en moyenne nationale (SISPEA, 2020)



Appel à projets Réduire les fuites dans les réseaux d'eau potable

Exemple du SIAEP de la Région de Sillé-le-Guillaume (72)

- Financements :
 - **Augmentation progressive du prix de l'eau potable**
 - **Emprunts à taux d'intérêt faibles**
 - **Accompagnement de l'Agence de l'Eau (40% à 70%)**
 - Schéma directeur
 - Compteurs de sectorisation
 - Problématique CVM
 - Etude patrimoniale
 - Appel à projet Réseaux fuyards 2021





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Renforcement des aides pour finaliser la mise
en place de la **gestion patrimoniale des
réseaux** de distribution d'eau potable des
collectivités



Renforcement des aides pour finaliser la mise en place de la **gestion patrimoniale des réseaux** de distribution d'eau potable des collectivités



Taux d'aide relevé à 70% pour :

- La mise en place **d'équipements de régulation** de la pression des réseaux
- Les **études patrimoniales, plans de réseaux, systèmes d'information géographique, logiciel de gestion patrimoniale**
- **Equipements** permettant d'optimiser la lutte contre les fuites : compteurs de sectorisation, prélocalisateurs acoustiques

Majoration de 10% dans les **zones de répartition des eaux (ZRE)**

Renforcement des aides pour finaliser la mise en place de la gestion patrimoniale des réseaux de distribution d'eau potable des collectivités

— Économies d'eau et gestion de la ressource

L'agence de l'eau encourage les économies d'eau, un enjeu sur l'ensemble du bassin pour préserver la ressource en eau et s'adapter au changement climatique.

Elle incite les collectivités à réduire leur consommation d'eau par une meilleure connaissance (études, diagnostics). Elle encourage la mise en place d'une gestion patrimoniale des réseaux et aide les travaux pour réduire l'eau consommée.

Améliorer la connaissance et la gestion patrimoniale des réseaux

Gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable : études

Subvention : **70 %**

Équipement permettant d'optimiser la lutte contre les fuites

Subvention : **70 %**

Équipement de régulation de la pression des réseaux

Subvention : **70 %**

Études d'aide à la décision

Subvention : **50 %**

Actions de communication

Subvention : **50 %**

Site Aides et Redevances :

<https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home/aides/collectivites/aides-pour-les-collectivites.html>



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Levier 4
Retour à l'équilibre des
masses d'eau en déficit



Retour à l'équilibre des masses d'eau en déficit



RAPPEL OBJECTIFS 11^e PROGRAMME

Lorsque les économies d'eau ne suffisent pas

→ **Substituer** les prélèvements les plus impactants par d'autres ressources

→ **Réutiliser** les eaux non conventionnelles en remplacement des prélèvements existants *pour d'autres usages* (irrigation agricole, arrosage d'espaces verts, etc.)

TAUX D'AIDE

→ **50 % : études et travaux**



Vigilance sur les autres impacts environnementaux :

- **Consommation d'énergie**
- **Baisse des débits dans les cours d'eau à l'étiage**



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Renforcement des aides pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable



Renforcement des aides pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable

Taux d'aide relevé à 50% en ZRR :

- Etudes et travaux de sécurisation
 - Pose de conduites d'interconnexion, ouvrages connexes (station de reprise, surpresseur) et équipements de sécurisation des interconnexions (bâche, réservoir, groupe électrogène)
 - **Autres ouvrages exclusivement dédiés à la sécurisation de la production** (ex : réservoir de sécurisation, réserve d'eau brute de sécurité, forage de sécurisation, prise d'eau de secours...)



Taux d'aide relevé à 70% pour élaborer ou réviser des schémas départementaux d'alimentation en eau potable

Renforcement des aides pour renforcer la sécurisation de l'alimentation en eau potable

Alimentation en eau potable

L'agence de l'eau Loire-Bretagne contribue à assurer la sécurité de l'approvisionnement en eau potable.

Elle accompagne, jusqu'à la fin du programme (2024), les études de mise en place des périmètres de protection des captages et aide les travaux de protection qui en découlent. En effet, l'échéance réglementaire de protection des captages d'eau potable est aujourd'hui largement dépassée.

Par ailleurs, les collectivités de grande taille du bassin Loire-Bretagne disposent maintenant d'ouvrages modernisés de traitement. Des interconnexions permettent également de les sécuriser. Leur renouvellement par des pratiques d'amortissement est moins évident pour les collectivités les plus défavorisées. L'agence de l'eau accompagne donc dans le cadre de la solidarité urbain rural, la modernisation de la production et la sécurisation de l'eau potable.

[Mettre en place les périmètres de protection de captage](#)



[Protéger les ouvrages de production](#)



[Accompagner les priorités sanitaires d'équipement](#)



[Améliorer la qualité de l'eau distribuée](#)



[Accompagner la sécurisation de la distribution](#)



[Études et travaux de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable](#)

Subvention : 50 %

Site Aides et Redevances :

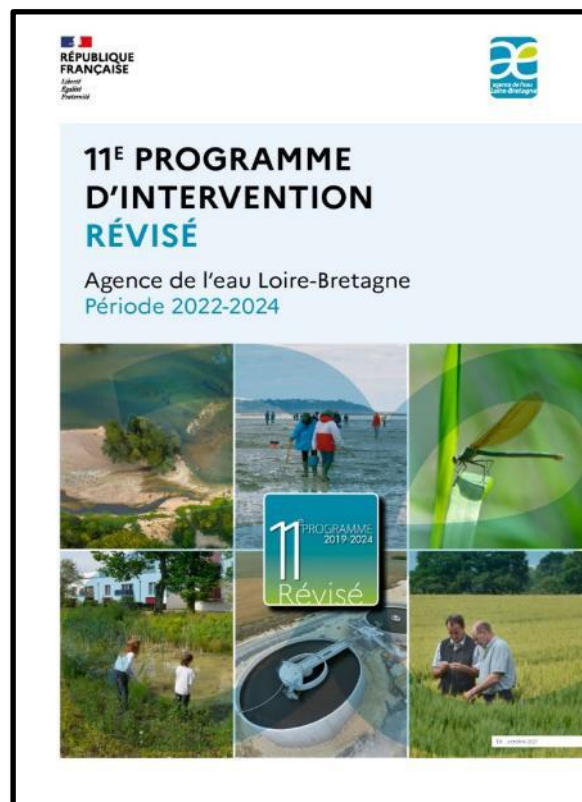
<https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home/aides/collectivites/aides-pour-les-collectivites.html>



Nos dispositifs d'aide sur le site « Aides et redevances » de l'agence de l'eau



→ Le 11^e programme d'intervention



→ Le plan de résilience eau du bassin Loire-Bretagne



Toutes les informations disponibles en ligne :

- Règlements
- Lien la plateforme « Démarche simplifiée »

<https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr>



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation Armorique

Parc technologique du zoopôle
Espace d'entreprises Keraia - Bât. B
18 rue de Sabot
22440 PLOUFRAGAN
Tél. : 02 96 33 62 45
armorique@eau-loire-bretagne.fr

Agence de l'eau Loire-Bretagne (siège)

9 avenue Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73
contact@eau-loire-bretagne.fr
agence.eau-loire-bretagne.fr



Délégation Centre-Loire

9 avenue Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr



Délégation Maine-Loire-Océan

→ Site de Nantes (dép. 44 • 49 • 85)
1 rue Eugène Varlin • CS 40521
44105 NANTES CEDEX 4
Tél. : 02 40 73 06 00
mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr

→ Site du Mans (dép. 49 • 50 • 53 • 61 • 72)
17 rue Jean Grémillon • CS 12104
72021 LE MANS CEDEX 2
Tél. : 02 43 86 96 18
mlo-lemans@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Poitou-Limousin

7 rue de la Goëlette • CS 20040
86282 SAINT-BENOIT CEDEX
Tél. : 05 49 38 09 82
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Allier-Loire amont

19 allée des eaux et forêts
Site de Marmilhat sud • CS 40039
63370 LEMPDES
Tél. : 04 73 17 07 10
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr

